

***Catéchèse du Pape François sur la bonne mort et l'euthanasie :
« la vie est un droit, non la mort, celle-ci doit être accueillie, non administrée »***

Extraits : « La soi-disant culture "du bien-être" tente d'évacuer la réalité de la mort, mais de manière spectaculaire la pandémie de coronavirus l'a remise en évidence. Malgré cela, l'on cherche par tous les moyens d'écarter la pensée de notre finitude, s'illusionnant ainsi d'ôter à la mort son pouvoir et chasser la peur. Mais la foi chrétienne n'est pas une façon d'exorciser la peur de la mort, elle nous aide plutôt à l'affronter. Tôt ou tard, tous nous passerons par cette porte...

Ce n'est que par la foi en la résurrection que nous pouvons regarder l'abîme de la mort sans être submergés par la peur. Nous irons seuls, sans rien dans les poches du linceul : rien. Parce que le linceul n'a pas de poches. Il ne sert à rien d'accumuler si un jour nous mourrons. Ce que nous devons accumuler, c'est la charité, la capacité de partager, la capacité de ne pas rester indifférent aux besoins des autres.

Deux considérations s'imposent à nous, chrétiens. La première est que nous ne pouvons pas éviter la mort, et c'est précisément pour cette raison que, après avoir fait tout ce qui est humainement possible pour guérir la personne malade, **il est immoral de s'engager dans l'acharnement thérapeutique.** La deuxième considération concerne la qualité de la mort elle-même, la qualité de la douleur, de la souffrance. En effet, nous devons être reconnaissants pour toute l'aide que la médecine s'efforce d'apporter, afin que, grâce aux "soins palliatifs", toute personne qui s'apprête à vivre la dernière partie de sa vie puisse le faire de la manière la plus humaine possible.

Cependant, il faut se garder de confondre cette aide avec des dérives inacceptables qui portent à tuer. Nous devons accompagner les personnes jusqu'à la mort, mais ne pas la provoquer ni favoriser aucune forme de suicide. Je rappelle que le droit aux soins et aux traitements pour tous doit toujours être prioritaire, afin que les plus faibles, notamment les personnes âgées et les malades, ne soient jamais écartés. En effet, **la vie est un droit, non la mort, celle-ci doit être accueillie, non administrée.** Il faut prendre soin des personnes âgées comme d'un trésor de l'humanité : elles sont notre sagesse. S'il vous plaît, n'isolez pas les personnes âgées, ne précipitez pas la mort des personnes âgées. Caresser une personne âgée c'est la même espérance que caresser un enfant, car le début de la vie et la fin sont toujours un mystère, un mystère qu'il faut respecter, accompagner, soigner.

Pour un chrétien, la bonne mort est une expérience de la miséricorde de Dieu, qui est proche de nous aussi dans ce dernier moment de notre vie. Également dans la prière de l'Ave Maria, nous demandons à la Vierge d'être près de nous "à l'heure de notre mort". Prions ensemble : *Ave Maria...*

Paroisse Ste-Marie-et-St-Jean-du-Lathan



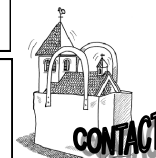
Longué Jumelles La-Lande-Chasles St-Philbert-du-Peuple Blou Moulherne Vernantes Vernoi-le-Fourrier Courléon



Semaine du 24 avril au 1er mai 2022

Dimanche 24 avril 2022
Dimanche de la Divine Miséricorde
Année C

2022
N°17



Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean (20, 19-31)



C'était après la mort de Jésus. Le soir venu, en ce premier jour de la semaine, alors que les portes du lieu où se trouvaient les disciples étaient verrouillées par crainte des Juifs, Jésus vint, et il était là au milieu d'eux. Il leur dit : « La paix soit avec vous ! » Après cette parole, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples furent remplis de joie en voyant le Seigneur. Jésus leur dit de nouveau : « La paix soit avec vous ! De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. » Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur

dit : « Recevez l'Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus. » Or, l'un des Douze, Thomas, appelé Didyme (c'est-à-dire Jumeau), n'était pas avec eux quand Jésus était venu. Les autres disciples lui disaient : « Nous avons vu le Seigneur ! » Mais il leur déclara : « Si je ne vois pas dans ses mains la marque des clous, si je ne mets pas mon doigt dans la marque des clous, si je ne mets pas la main dans son côté, non, je ne croirai pas ! » Huit jours plus tard, les disciples se trouvaient de nouveau dans la maison, et Thomas était avec eux. Jésus vient, alors que les portes étaient verrouillées, et il était là au milieu d'eux. Il dit : « La paix soit avec vous ! » Puis il dit à Thomas : « Avance ton doigt ici, et vois mes mains ; avance ta main, et mets-la dans mon côté : cesse d'être incrédule, sois croyant. » Alors Thomas lui dit : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Jésus lui dit : « Parce que tu m'as vu, tu crois. Heureux ceux qui croient sans avoir vu. » Il y a encore beaucoup d'autres signes que Jésus a faits en présence des disciples et qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-là ont été écrits pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et pour qu'en croyant, vous ayez la vie en son nom.

Sépultures de la semaine :



Vendredi 22 avril à 10h à Blou : Mme Colette RAIMBAULT (89 ans)
Vendredi 22 avril à 14h à Vernantes : Mme Nathalie BINESSE (54 ans)
Samedi 23 avril à 10h à Longué : Mme Cécile CAILLAUD (86 ans)

Samedi 23 avril à 18h30

Messe anticipée du dimanche à Blou

Dimanche 24 avril dimanche de la Divine Miséricorde

Messe à Longué à 10h30

Quête pour la paroisse



Intentions recommandées :

À Longué : Messes du souvenir, **Mme Denise SAVARY** (sép. du 31 mars),
M. Jean-Pierre HAYE (sép. du 11 avril) - **Mme Paulette ESNAULT** (sép. du 13 avril).
M. Roland DAVY et famille DAVY-DREUX.



Mariage : samedi 23 avril à 16h à Longué

Mylène WOJTOWIEZ et Damien PITAULT



Baptêmes : samedi 23 avril à 17h15 à Blou

Auguste BOURIGAULT

Manon et Robin LEFIEVRE

Messes de la Semaine

Mardi :

9h : Chapelle N.D. de Thenais Longué

Mercredi :

16h30 : EHPAD de Vernantes

Jeudi : Église de Saint-Philbert

17h Adoration et confessions

18h Messe

Vendredi :

9h : Chapelle N.D. de Thenais Longué

Samedi 30 avril

Église de Longué

Confessions de 11h30 à 12h30

Équipes liturgiques :

Dimanche 24 avril : M.M. Stollsteiner et F. Lacarelle

Dimanche 1er mai : M. Besson - Groupe jeunes

Dimanche 8 mai : A. Terrien et H. Desbois

Dimanche 15 mai : M.J. Bechet et H. Temme

Dimanche 22 mai : Catéchèse

Jeudi 26 mai : A. Rabouan - M.J. Chalopin



Samedi 30 avril à 18h30

Messe anticipée du dimanche à Mouliherne
Dimanche 1er mai 3e dimanche de Pâques
Quête pour la paroisse

Intentions recommandées :

À Mouliherne : M. Yves LOUVET.

À Longué : Famille MERCIER Simone, Emile et Gérard - Mme Michelle CHEVET et sa famille - Famille URVOY-LEBRETON - Famille GANDAR et CATELLE - un défunt et sa famille.



Mariage : samedi 30 avril à 16h à Longué

Karen GRANGEIA et Jérémy HARDOUIN

Le **Père Robert LECHAT** O.M.I. est décédé le 29 mars 2022 à l'âge de 102 ans à l'infirmerie de la Résidence Notre-Dame-de-Richelieu au Canada.

Né à Vernantes le 17 janvier 1920, le Père Robert Lechat a fait ses premiers vœux le 10 août 1943 dans la Communauté des Oblats de Marie Immaculée et a été ordonné prêtre le 1er juillet 1945.

Il part au Canada en 1947 et exerce son ministère plus de cinquante ans auprès du peuple Inuit du Nord Canadien.

En septembre 2015, le Conseil Consultatif a honoré le P. Robert LECHAT de la haute distinction de l'Ordre du Nunavut, pour ses nombreuses années de service au Grand Nord canadien.

Il a travaillé, entre autres, comme curé d'Igloolik et Hall Beach, pendant 25 ans. Il est tout particulièrement connu pour ses travaux consacrés à la sauvegarde et à la promotion de la langue Inuit.

Beaucoup de paroissiens ont eu la joie de connaître et de rencontrer le Père Robert Lechat qui ne manquait pas de visiter sa famille et ses amis lorsqu'il venait passer ses vacances en France.

On aimait converser avec lui et l'entendre parler de sa mission au Canada.

Au nom de toute la paroisse reconnaissante pour tant de fidélité et de dévouement au service de l'annonce de l'Évangile, nous adressons toutes nos très sincères condoléances à sa famille et notre très respectueux souvenir. Une messe d'action de grâces sera célébrée le samedi 18 juin à 18h30 en l'église Notre Dame de Vernantes.

Pour tout contact ou renseignement, les prêtres de la paroisse restent à votre disposition et sont susceptibles de se déplacer si nécessaire. Vous pouvez leur transmettre toutes vos demandes de prières !

Maison Paroissiale de Longué : 02 41 52 10 28

Père Pierre Rineau : 06 31 19 61 63

abbepierrerineau@gmail.com

Père Gonzague Renoul : 06 74 41 14 55

abberenoul@gmail.com

Site de la paroisse : <http://smsjl.fr>

Site diocésain : <https://diocese49.org>

Courriel : ste-marie-du-lathan@orange.fr

Infos Messes : <https://messes.info/>